



# CHAMPIONNAT DE FRANCE 2016-2017

*5<sup>ème</sup> Edition*

## KRAV-MAGA

### LIVRET DE REGLEMENTATION ET D'ARBITRAGE



# INTRODUCTION

La Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées a le plaisir de présenter le règlement du Championnat de France Krav-Maga.

Ce livret de réglementation et d'arbitrage permettra d'encadrer au mieux l'organisation de cette manifestation. Vous y trouverez tous les renseignements qui contribueront à vous assister pour une meilleure participation de vos élèves ou pour y participer vous-même.

La réglementation s'articule autour de quelques points essentiels :

Le Championnat de France Krav-Maga s'adresse à des **compétiteurs cadets, juniors, seniors et vétérans**. Plusieurs équipes par club peuvent participer. Le Championnat de France Krav-Maga est divisé en plusieurs **catégories distinctes** ce qui implique **des podiums différenciés**, à savoir :

- **La catégorie CADET**
- **La catégorie JUNIOR**
- **La catégorie VETERAN**
- **La catégorie ESPOIR FEMME**
- **La catégorie ESPOIR HOMME**
- **La catégorie ESPOIR MIXTE**
- **La catégorie ELITE FEMME**
- **La catégorie ELITE HOMME**
- **La catégorie ELITE MIXTE**
- **La catégorie OPEN**

La compétition Krav-Maga est une **confrontation technique par équipes** composée de 2 personnes (Duo). Un duo peut être constitué (en fonction de la catégorie) d'un binôme de 2 hommes, d'un binôme de 2 femmes ou d'un binôme mixte.

Chaque duo propose et démontre une interprétation libre de mise en situations. La durée de la démonstration est de 1'30" pour toutes les catégories.

La démonstration comporte des mises en situation avec et sans arme au choix des équipes. Ces armes sont fournies par la fédération.

Lors de la démonstration, l'attaquant peut utiliser toutes les techniques utilisées en Krav-maga. Pour le défenseur, les défenses et ripostes seront multiples, variées et pragmatiques tel que le préconise la pratique du Krav-maga.

Le jugement s'effectue par le vote aux drapeaux. Il n'y a pas de système de repêchage.

Les compétiteurs doivent porter une tenue de Krav-Maga tel que le prévoit le règlement de cette compétition.

La démonstration technique de l'équipe doit garder les valeurs et les principes fondamentaux du Krav-maga. Elle doit être réaliste et se rapprocher de l'esprit d'un combat.

## SOMMAIRE

<b>1 – AVANT CHAQUE COMPETITION</b>	Page n° 5
<b>2 – LES CLUBS</b>	Page n° 5
<b>3 – LES ENTENTES SPORTIVES</b>	Page n° 5
<b>4 – LES INSCRIPTIONS</b>	Page n° 6
<b>5– LES COMPETITEURS ETRANGERS</b>	Page n° 6
<b>6– ADMINISTRATION DE LA COMPETITION</b>	Page n° 6
<b>7 – LE CONTROLE DES PASSEPORTS</b>	Page n° 7
<b>8 – LA CONFIRMATION DES INSCRIPTIONS</b>	Page n° 7
<b>9 – COMPORTEMENT ET CIRCULATION DES COMPETITEURS</b>	Page n° 7
<b>10 – LES CADRES TECHNIQUES, LE MEDICAL, LA COMMUNICATION ET LES PROFESSEURS</b>	Page n° 7
<b>11 – L'ARBITRAGE</b>	Page n° 8
<b>12 – LA TENUE OFFICELLE</b>	Page n° 8
<b>13 – LE MEDICAL</b>	Page n° 8
<b>14 – LA COMMUNICATION</b>	Page n° 8

## **LES REGLES GENERALES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE KRAV-MAGA**

<b>ARTICLE 15 – COMPOSITION DES EQUIPES</b>	Page n° 9
<b>ARTICLE 16 – AGE REQUIS PAR CATEGORIE</b>	Page n° 10
<b>ARTICLE 17 – SURFACE DE COMPETITION</b>	Page n° 10
<b>ARTICLE 18 – LA TENUE</b>	Page n° 10
<b>ARTICLE 19 – LE SALUT ET LA POSITION D’ATTENTE</b>	Page n° 11
<b>ARTICLE 20 – ORGANISATION DE LA COMPETITION</b>	Page n° 11
<b>ARTICLE 21 – DUREE DE LA DEMONSTRATION</b>	Page n° 12
<b>ARTICLE 22 – LA DEMONSTRATION</b>	Page n° 12
<b>ARTICLE 23 – UTILISATION DES ARMES</b>	Page n° 13
<b>ARTICLE 24 – ARMES AUTORISEES PAR CATEGORIES</b>	Page n° 13
<b>ARTICLE 25– L’EQUIPE ARBITRALE</b>	Page n° 13
<b>ARTICLE 26 – CRITERES DE JUGEMENT</b>	Page n° 14
<b>ARTICLE 27 – DISQUALIFICATIONS ET PENALITES</b>	Page n° 14
<b>ARTICLE 28 – DEROULEMENT DE LA COMPETITION</b>	Page n° 15
<b>ARTICLE 29 – PROTESTATION OFFICIELLE</b>	Page n° 16
<b>ARTICLE 30 – CONDITION D’OUVERTURE D’UNE CATEGORIE ET D’OBTENTION D’UN TITRE</b>	Page n° 16

### **LES ANNEXES**

<b>ANNEXE n° 1 – LE CODE DE L’ETHIQUE</b>	Page n° 17
<b>ANNEXE n° 2 – LES ENTENTES SPORTIVES</b>	Page n° 18
<b>ANNEXE n° 3 – LES INFORMATIONS PRATIQUES</b>	Page n° 19

## I – L'ASPECT ADMINISTRATIF

### 1- AVANT CHAQUE COMPETITION

Un responsable administratif désigné par l'organisateur :

- Réceptionne les engagements des compétiteurs, envoyés par les clubs.
- Enregistre les compétiteurs, établit les listes d'engagés
- Procède au tirage au sort de chaque équipe. Il n'y a pas de système de repêchage
- Emmène à la compétition : les tableaux, les listes d'engagés pour l'affichage et le contrôle, et le dossier des feuilles d'engagement en cas de litige

### 2- LES CLUBS

Les dossiers d'inscriptions sont envoyés par les Clubs au siège de la Fédération au service compétition de la FFKDA. Les inscriptions sont illimitées (autorisation de plusieurs équipes par club). Une équipe est obligatoirement constituée de compétiteurs du même club (sauf entente sportive).

Dans le but d'éviter les désistements abusifs et afin de gérer correctement les tableaux des compétitions, il est perçu un droit d'engagement au Championnat de France KRAV-MAGA.

Pour le Championnat de France il n'y a pas de droit d'engagement, l'inscription des équipes est gratuite.

## 3 – LES ENTENTES SPORTIVES

Des «ententes sportives» peuvent être constituées par deux clubs **d'une même ligue** qui souhaitent associer leurs forces dans une compétition par équipe.

Quand deux clubs constituent une entente sportive, ils doivent ensuite rester sous cette formule pendant toute la saison sportive, pour toutes les compétitions Krav-Maga (masculine et féminine), pour toutes les catégories d'âge, du niveau départemental au niveau national.

Pour constituer une entente sportive, il faut transmettre une demande sur le formulaire officiel (Voir annexe n° 2) au service compétition de la Fédération, qui après contrôle, attribue un numéro correspondant à la création de l'entente sportive. L'alliance des deux clubs ainsi validée par l'attribution de son numéro vaut pour toute la saison sportive.

Une entente sportive est validée pour une saison sportive.

Les ententes sportives de Corse et d'Outre mer peuvent associer plus de deux clubs.

#### 4- LES INSCRIPTIONS

Les compétiteurs doivent présenter à chaque compétition les pièces administratives obligatoires suivantes :

- Le passeport sportif Krav-Maga FFKDA en cours de validité ;
- La justification du grade FFKDA sur le passeport sportif ;
- Le timbre de licence de la saison en cours ;
- Leur certificat médical de non-contre indication à la pratique en compétition.

Les compétiteurs doivent être licenciés au plus tard le jour de la **date limite d'inscription (5 février 2017)**. Cette date figure sur le programme et le dossier d'inscription de la compétition.

Tout compétiteur non licencié à cette date, ne pourra prétendre à participer à la compétition, même si sa demande de licence arrive entre la date limite d'inscription et la date de la compétition.

Les compétiteurs doivent respecter le code de l'Éthique (Voir annexe n°1).

Les compétiteurs doivent s'inscrire aux compétitions par l'intermédiaire du club dans lequel ils sont licenciés.

Un club ne peut pas refuser d'inscrire un de ses pratiquants licenciés qui demande à participer à une compétition. Dans un tel cas de figure, le licencié plaignant doit saisir le Directeur Technique National du refus de son club.

Les inscriptions doivent s'effectuer en respectant **impérativement** la date fixée pour la compétition publiée sur le site internet fédéral et sur les fiches d'inscription transmises aux clubs.

Pour des raisons évidentes relatives à la bonne préparation des compétitions, tout dossier arrivant après la date limite ou incomplet sera refusé.

**Aucune inscription ne peut être prise sur place.**

#### 5- LES COMPETITEURS ETRANGERS

Les compétiteurs titulaires de la licence de la saison sportive en cours et présentant les pièces administratives nécessaires lors de l'inscription, mais n'ayant pas la nationalité française peuvent participer au Championnat de France technique KRAV-MAGA.

La participation d'un seul compétiteur étranger par équipe est autorisée et ce quelque soit la catégorie (cadet, junior, vétéran, espoir, élite ou open).

#### 6- ADMINISTRATION DE LA COMPETITION

##### **Au cours de la compétition :**

Un responsable désigné par l'organisateur :

- Assure le bon déroulement de la compétition jusqu'à la fin du protocole ;
- Assure le suivi du service de sécurité de l'accueil ;
- Assure le contrôle des passeports et l'inscription aux tableaux de

compétitions ;

- Procède à l’affichage des listes de compétiteurs avant la compétition, et des tableaux au cours du déroulement de la compétition ;
- Gère l’administration de la compétition ;
- Assure au nom de la fédération le respect de la réglementation ;
- Intervient pour prévenir et régler les éventuels conflits ;
- Organise le protocole des remises des médailles et des diplômes.

#### **Après chaque compétition :**

Le responsable administratif désigné par l’organisateur :

- Constitue un dossier complet de la compétition ;
- Envoie un exemplaire du dossier à la Direction Technique Nationale.

Le responsable administratif désigné par la fédération est le responsable des organisations sportives.

### **7- LE CONTROLE DES PASSEPORTS**

La possession du passeport sportif Krav-Maga FFKDA est obligatoire. Il peut-être obtenu en contactant le service grade de la fédération.

Le contrôle des passeports est effectué sous le contrôle du responsable de la compétition.

Il doit contenir :

- le (ou les) timbre(s) de licences (collés sur le passeport) ;
- le certificat médical de non contre indication à la pratique en compétition.

Le capitaine présente tous les passeports de son équipe, ainsi qu’une feuille d’engagement prévue à cet effet, avec les noms de tous les compétiteurs composant cette équipe.

### **8- LA CONFIRMATION DES INSCRIPTIONS**

Après les opérations du contrôle des passeports, les compétiteurs vont confirmer leur présence aux tables prévues à cet effet.

Seuls peuvent participer, les compétiteurs inscrits sur la liste officielle des participants qui sont les listes envoyées par les clubs.

### **9- COMPORTEMENT ET CIRCULATION DES COMPETITEURS**

Les compétiteurs n’ont pas accès aux aires de compétition avant leur passage. Les membres de la commission sportive sont chargés d’aller les informer dans les aires d’échauffement qui leur ont été attribuées, que leur passage est annoncé.

Lorsque les compétiteurs se présentent sur l’aire de compétition, ils doivent avoir la tenue conforme au règlement.

### **10- LES CADRES TECHNIQUES, LE MEDICAL, LA COMMUNICATION ET LES PROFESSEURS**

Les cadres techniques doivent porter la tenue officielle et s’astreindre à un comportement exemplaire, en rapport avec leur responsabilité. Un membre de la commission sportive leur indique leurs sièges réservés.

Durant la compétition de leurs élèves, les professeurs doivent adopter une attitude digne et en tout point respectueuse des officiels, des arbitres et des compétiteurs. Le coaching n’est pas autorisé.

## **11- L'ARBITRAGE**

On obtient la qualité d'arbitre après avoir suivi une formation spécifique. Le Directeur Technique National nomme le groupe de pilotage de la compétition (responsable de l'arbitrage, responsable de l'organisation et responsable de la logistique) et valide la liste nominative du corps arbitral.

Le responsable de l'arbitrage assure le bon déroulement technique de la compétition avec les arbitres désignés. Un membre de l'arbitrage peut assister au tirage au sort des poules.

## **12- LA TENUE OFFICELLE**

La tenue officielle est de rigueur. Les juges doivent porter la tenue officielle adoptée par la Commission d'Arbitrage. Cette tenue doit être portée lors du Championnat de France Krav-Maga.

## **13- LE MEDICAL**

La surveillance médicale est assurée par le(s) médecin(s) convoqué(s) par le médecin fédéral.

## **14- LA COMMUNICATION**

Les contacts avec la Presse, la diffusion des informations, sont assurés par le responsable de la Communication de la Fédération en collaboration avec le Secrétaire Général et le DTN.

Il assure la fabrication d'affiches, la rédaction de documents de promotion, d'annonces presse, de messages radiophoniques.

## LES REGLES GENERALES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE KRAV-MAGA

### ARTICLE 15 – LA COMPOSITION DES EQUIPES

La composition des équipes pour **la catégorie cadet** : Les équipes peuvent être composées de femmes, d'hommes ou le binôme peut-être mixte. Il n'y a pas de distinction entre les ceintures de couleur et/ou ceintures noires pour cette catégorie.

La composition des équipes pour **la catégorie junior** : Les équipes peuvent être composées de femmes, d'hommes ou le binôme peut-être mixte. Il n'y a pas de distinction entre les ceintures de couleur et/ou ceintures noires pour cette catégorie.

La composition des équipes pour **la catégorie vétéran** : Les équipes peuvent être composées de femmes, d'hommes ou le binôme peut-être mixte. Il n'y a pas de distinction entre les ceintures de couleur et/ou ceintures noires pour cette catégorie.

La composition des équipes pour **la catégorie espoir femme** : Les équipes sont composées uniquement de femmes et uniquement de ceintures de couleur (jusqu'à la ceinture marron). Il n'y a pas de dérogation.

La composition des équipes pour **la catégorie espoir homme** : Les équipes sont composées uniquement d'hommes et uniquement de ceintures de couleur (jusqu'à la ceinture marron). Il n'y a pas de dérogation.

La composition des équipes pour **la catégorie espoir mixte** : Les équipes sont composées d'un homme et d'une femme et uniquement de ceintures de couleur (jusqu'à la ceinture marron). Il n'y a pas de dérogation.

La composition des équipes pour **la catégorie élite femme** : Les équipes sont composées uniquement de femmes et uniquement de ceintures noires (à partir du 1<sup>er</sup> Dan). Il n'y a pas de dérogation.

La composition des équipes pour **la catégorie élite homme** : Les équipes sont composées uniquement d'hommes et uniquement de ceintures noires (à partir du 1<sup>er</sup> Dan). Il n'y a pas de dérogation.

La composition des équipes pour **la catégorie élite mixte** : Les équipes sont composées d'un homme et d'une femme et uniquement de ceintures noires (à partir du 1<sup>er</sup> Dan). Il n'y a pas de dérogation.

La composition des équipes pour **la catégorie open** : Les équipes peuvent être composées de : 2 hommes, 2 femmes ou mixte. Il n'y a pas de distinction entre les ceintures de couleur et/ou ceintures noires pour cette catégorie. Sont **concernés toutes les catégories (cadet, junior, senior et vétéran)**.

***\*Aucune dérogation ne sera accordée pour une équipe composée d'un(e) pratiquant(e) ceinture noire et un(e) pratiquant(e) ceinture de couleur pour les 3 catégories ESPOIR et les 3 catégories ELITE.***

## **ARTICLE 16 - L'AGE REQUIS PAR CATEGORIE**

- ✓ La catégorie cadet (2001-2002) : 14 ans minimum et moins de 16 ans au 12 février 2017
- ✓ La catégorie junior (1999-2000) : 16 ans minimum et moins de 18 ans au 12 février 2017
- ✓ La catégorie vétéran : 45 ans minimum au 12 février 2017
- ✓ Les 3 catégories espoir : 18 ans minimum et moins de 45 ans au 12 février 2017
- ✓ Les 3 catégories élite : 18 ans minimum et moins de 45 ans au 12 février 2017

\*Aucune dérogation concernant le surclassement ne sera accordée en ce qui concerne l'âge requis dans chaque catégorie. Pour exemple une équipe dans la catégorie cadet sera constituée uniquement de cadets, de même pour les autres catégories.

- ✓ La catégorie open : Ouverte à toutes les catégories (cadet inclus)

## **ARTICLE 17 – SURFACE DE COMPETITION**

- ✓ L'aire de compétition doit être plane et ne présenter aucun danger.
- ✓ L'aire de compétition doit être un carré de 8 mètres de côté (mesures prises à l'extérieur). Un mètre supplémentaire est prévu sur tous les côtés, comme surface de sécurité. Cette surface 10 X 10 est composée de tatamis. La surface de sécurité de 1 mètre de largeur sur tout le périmètre de l'aire de compétition doit être clairement délimitée. L'aire peut être surélevée jusqu'à un mètre maximum au-dessus du niveau du sol. Cette plate-forme surélevée doit mesurer au moins douze mètres de côté de façon à inclure, à la fois, l'aire de compétition et la surface de sécurité de 2 mètres de côté.
- ✓ Les juges sont assis à la limite extérieure de l'aire de sécurité.

## **ARTICLE 18 – LA TENUE**

- ✓ Les compétiteurs doivent porter une tenue de Krav-Maga, pantalon de kimono noir, tee-shirt uniquement de couleur noir, ceinture rouge ou bleue (fournies par l'organisation) et chausson d'entraînement ;
- ✓ L'équipe (duo) doit avoir une tenue identique ;
- ✓ Tant sur le pantalon que sur le tee-shirt, peuvent être portés uniquement :
  - Le qualificatif KRAV-MAGA ;
  - Le logo fédéral KRAV-MAGA FFKDA ;
  - L'écusson du club.

*Nb : Il ne peut être porté le sigle de l'appartenance à un courant de krav-Maga.*

- ✓ Les deux compétiteurs des équipes doivent porter une ceinture rouge et l'autre équipe une ceinture bleue. Ces ceintures doivent mesurer environ 5 cm de large et être d'une longueur suffisante pour dépasser de 15 cm de chaque côté du nœud (ceintures fournies par les organisateurs de la compétition).
- ✓ Les barrettes et épingles à cheveux doivent être discrètes.
- ✓ Le port de tout autre vêtement ou équipement est interdit.
- ✓ L'emploi de bandage ou support doit être autorisé par le médecin de la compétition.

*•Quand une équipe ou un des compétiteurs se présente sur l'aire de compétition avec une tenue non-conforme, il n'y a pas de disqualification immédiate ; mais une minute est accordée pour y remédier.*

## **ARTICLE 19 – LE SALUT ET LA POSITION D'ATTENTE**

Le salut : Les pieds écartés sont parallèles, inclinaison du buste sans être ostentatoire, les bras le long du corps.

La position d'attente : Les pieds écartés sont parallèles, les deux bras croisés derrière soi.

## **ARTICLE 20 – ORGANISATION DE LA COMPETITION**

La compétition KRAV-MAGA est une confrontation par équipes. Chaque équipe est composée de 2 personnes (Duo).

Les compétiteurs composant un duo sont obligatoirement les mêmes durant toute la compétition, aucun remplacement(e) n'est autorisé(e).

En fonction des catégories, une équipe peut être constituée d'un :

- ✓ Binôme de 2 hommes ;
- ✓ Binôme de 2 femmes ;
- ✓ Binôme mixte.

Pour les catégories cadets, juniors, vétérans et open, le duo peut-être masculin, féminin ou mixte.

Chaque duo propose et démontre une interprétation libre de mise en situation.

Pour toutes les finales de chaque catégorie, l'équipe a le choix de présenter la même démonstration ou présenter une nouvelle démonstration.

Les éliminatoires de la catégorie open et des catégories mixtes en ESPOIR et en ELITE débiteront lorsque les demi finales hommes et femmes seront terminés aussi bien en ESPOIR qu'en ELITE.

Pour les catégories cadets, juniors, vétérans, espoirs et élites est mis en place un système de repêchage. La catégorie open est par élimination directe.

## **ARTICLE 21 – LA DUREE DE LA DEMONSTRATION**

Pour toutes les catégories : cadets, juniors, vétérans, espoir (ceinture de couleur), élite (ceinture noire) et Open la durée de la démonstration est identique.

La durée de la démonstration est d'**1' 30''**.

10'' avant la fin du temps imparti, un gong préviendra l'équipe.

Un second gong définira la fin de la démonstration. L'équipe pourra finaliser l'enchaînement commencé.

## **ARTICLE 22 –LA DEMONSTRATION**

La démonstration pourra comporter :

Pour l'attaquant :

- ✓ Percussions des membres supérieurs (mains ouvertes ou poings fermés) ;
- ✓ Percussions des membres inférieurs ;
- ✓ Saisie ;
- ✓ Poussée ;
- ✓ Tirer ;
- ✓ Encercler ;
- ✓ Etrangler ;
- ✓ Amener au sol ;
- ✓ Projection ;
- ✓ Immobilisation au sol ;
- ✓ Menace avec bâton ;
- ✓ Menace avec couteau ;
- ✓ Attaque avec bâton ;
- ✓ Attaque avec couteau.

Pour le défenseur :

Les défenses et ripostes seront multiples, variées et pragmatiques préconisées par la pratique du KRAV-MAGA.

Lors de la démonstration technique, les membres de l'équipe peuvent être « attaquant » ou « défenseur » à leur initiative dans un ordre non imposé, et ce quelque soit la catégorie et le sexe.

Les déplacements seront libres et le positionnement vis-à-vis de son partenaire lors de la prestation aussi (de face, de côté ou derrière soi).

Le duo pourra librement présenter une démonstration différente ou la même démonstration jusqu'aux finales incluses.

Lors des vérifications des inscriptions à chaque tour, le capitaine de chaque équipe se présentera à la table officielle. L'équipe ne se présentant pas à l'appel sera disqualifiée.

A chaque tour deux équipes mise en confrontation présentent leur démonstration.

### **ARTICLE 23 –UTILISATION DES ARMES**

La démonstration comportera des mises en situation avec et sans arme. La démonstration de chaque équipe devra comporter au moins une fois l'utilisation d'un bâton et d'un couteau.

Une équipe peut faire le choix de présenter une ou des séries d'enchaînements avec une arme tant pour le défenseur que pour l'attaquant.

Seules les armes fournies et mises à disposition par l'organisation seront autorisées.

Ces armes seront obligatoirement en caoutchouc ou en mousse. Les armes utilisées lors de la démonstration seront soit :

- ✓ Placées à un ou plusieurs des angles de l'aire de combat
- ✓ Portées sur soi

### **ARTICLE 24 –ARMES AUTORISEES EN FONCTION DES CATEGORIES**

- ✓ Pour toutes les catégories, (de la catégorie cadet à la catégorie open inclus) Le bâton et le couteau doivent être utilisés. Chaque équipe (rouge et bleue) aura à sa disposition 2 bâtons et 2 couteaux.

### **ARTICLE 25 – L'EQUIPE ARBITRALE**

Pour chaque tour, l'équipe arbitrale est composée de trois juges, un marqueur et un annonceur.

- Avec 3 juges : le juge central sera assis à la limite de l'aire de compétition, face aux compétiteurs. Les deux autres juges resteront assis de part et d'autre du tapis à droite et à gauche. Les trois juges disposeront d'un drapeau bleu et d'un drapeau

rouge.

Pour les finales de chaque catégorie, l'équipe arbitrale est composée de cinq juges, un marqueur et un annonceur.

- Avec 5 juges : le juge central sera assis à la limite de l'aire de compétition, face aux compétiteurs. Les deux autres juges resteront assis à chaque angle du tapis. Les cinq juges disposeront d'un drapeau bleu et d'un drapeau rouge.

\*Tout juge ou membre de l'organisation convoqué pour juger une compétition ne peut en aucun cas participer à celle-ci en tant que compétiteur au sein d'une équipe.

## **ARTICLE 26 – CRITERES DE JUGEMENT**

1. La démonstration de l'équipe doit être exécutée avec compétence et doit montrer une bonne connaissance des principes du KRAV-MAGA.
2. Cette démonstration technique ne repose pas sur une appréciation esthétique mais sur les valeurs et les principes fondamentaux du Krav-maga, tel que l'efficacité, le pragmatisme, la simplicité et la rapidité.
3. Pour noter la performance de l'équipe, les Juges tiendront compte des critères suivants :
  - ✓ Réalisme de la démonstration
  - ✓ Originalité de la démonstration
  - ✓ Variété et difficulté technique tant en défense qu'en attaque ou menace
  - ✓ Attitude
  - ✓ Maîtrise de la technique qui implique le contrôle des mouvements et la sécurité
  - ✓ Détermination, concentration et esprit combatif
  - ✓ Proportionnalité dans la riposte
4. Les deux partenaires de l'équipe sont évalués quelque soit le ou les rôles définis dans le choix de leur prestation (attaquant/défenseur).
  - Lors de la démonstration de l'équipe, les deux compétiteurs doivent commencer leur prestation face au Juge central.
  - Les membres de l'équipe doivent faire preuve de compétence dans tous les aspects de l'exécution des enchaînements.

## **ARTICLE 27 – DISQUALIFICATIONS ET PENALITES**

L'équipe est disqualifiée par le juge central si la démonstration est interrompue ou si la sécurité d'un des compétiteurs est mise à mal.

Si une équipe est disqualifiée, le juge central lève le drapeau correspondant à la couleur (rouge ou bleue) puis croise et décroise les drapeaux. L'équipe adverse est alors déclarée vainqueur. Durant les éliminatoires, au cours du même tour, il est possible de disqualifier les 2 équipes. En finale, l'équipe arbitrale est tenue de prendre une décision pour déterminer le classement final.

## ARTICLE 28 – DEROULEMENT DE LA COMPETITION

1. **La compétition commencera à 10 heures précises.**
2. Au début de chaque tour, à l'appel du numéro des équipes et des noms et prénoms composant chaque duo, les deux équipes se présentent face au juge central.
3. Les deux compétiteurs (duo) d'une équipe portent une ceinture rouge, et les membres de l'autre équipe une ceinture bleue s'alignent au périmètre de l'aire de compétition, face au juge central. Après avoir salué le juge central, le duo portant la ceinture bleue se retire de l'aire de compétition et attend son tour : le duo portant la ceinture rouge s'avance dans l'aire de compétition. Après un nouveau salut à l'équipe arbitrale.
4. Lors de la démonstration de l'équipe, les deux compétiteurs doivent commencer leur prestation face au juge central :
  - Si la première équipe utilise des armes lors de sa démonstration, elle dépose les armes utilisées en les plaçant à un des angles de l'aire de combat ou les portent sur soi, puis elle entame sa prestation. Au démarrage de la prestation le chronomètre est déclenché. A la fin de la prestation, l'équipe récupère ses armes avant d'abandonner l'aire et attend la prestation de l'autre équipe.
  - Si la seconde équipe utilise des armes lors de sa démonstration, elle dépose les armes utilisées en les plaçant à un des angles de l'aire de combat ou les portent sur soi, puis elle entame sa prestation. Le chronomètre est déclenché à nouveau. Quand la prestation est terminée, l'équipe récupère ses armes et les deux équipes retournent sur l'aire de compétition et attendent la décision de l'équipe arbitrale.
5. Quand les deux démonstrations seront terminées, les deux équipes restent côte à côte, face au juge central dans l'aire de compétition. Le juge central demande la décision en sifflant à deux reprises. Tous les drapeaux sont levés simultanément.
6. Pour abaisser les drapeaux, le juge central siffle une nouvelle fois.
7. La décision est en faveur soit de l'équipe portant la ceinture rouge ou soit la ceinture bleue, l'égalité ne peut exister. L'équipe qui obtient la majorité de drapeaux est déclaré vainqueur.
8. A la suite de la décision, les compétiteurs se saluent, puis saluent l'équipe arbitrale et quittent l'aire de combat.
9. L'équipe doit disposer de cinq minutes de récupération entre chaque tour.

## **ARTICLE 29 – PROTESTATION OFFICIELLE**

Il est de la responsabilité du juge central de s'assurer que le tour s'est déroulé en accord avec la procédure d'organisation et le règlement de la compétition.

En cas de protestation, le chef de tatami doit être immédiatement averti. Il prend immédiatement les mesures qui s'imposent. Sa décision est susceptible d'appel devant le responsable de l'arbitrage et ceci immédiatement après le passage des équipes. Lorsque le responsable de l'arbitrage considère que la réclamation est bien fondée, une mesure appropriée est prise. Sa décision n'est susceptible d'aucun recours. Les tours suivants ne sont pas différés, même si une protestation officielle est sur le point d'être déposée. Les décisions des juges après la prestation d'une équipe lors du jugement aux drapeaux ne peuvent être contestées.

## **ARTICLE 30 – CONDITION D'OUVERTURE D'UNE CATEGORIE ET D'OBTENTION D'UN TITRE**

- a) Si la catégorie est inférieure à 3 équipes inscrites, la catégorie ne sera pas ouverte
- b) Un titre de Champion de France KRAV-MAGA 2016-2017 est décerné dès lors qu'il y a au moins 6 équipes dans une catégorie. Dans le cas où la catégorie est inférieure à 6 équipes inscrites, il ne sera pas décerné de titre de champion de France mais l'équipe vainqueur de la catégorie concernée sera récompensé.

**JE VAIS PARTICIPER AU  
CHAMPIONNAT DE FRANCE  
TECHNIQUE KRAV-MAGA**

- Je m'assure que je suis bien inscrit à cette rencontre sportive
- Je vérifie que mon passeport est à jour et comporte
  - Le ou les timbre(s) de licence(s) nécessaire(s)
  - Mon certificat médical de non contre-indication à la compétition
- Je contrôle l'état de ma tenue

**JE TIENS A BIEN ME COMPORTEUR**

- J'applique les consignes des organisateurs
- Je respecte mes adversaires sur le tatami et en dehors de l'aire de compétition
- Je respecte les décisions des juges
- Je reste digne dans la défaite comme dans la victoire
- J'invite ceux qui m'accompagnent à m'encourager avec la plus grande sportivité
- Je donne par mon comportement une bonne image du KRAV-MAGA

## ANNEXE n° 2 – LES ENTENTES SPORTIVES

Des ententes sportives peuvent être constituées pour les compétitions nationales par deux clubs d'une même ligue qui souhaitent associer leurs forces dans une compétition. Quand deux clubs constituent une entente sportive, ils doivent ensuite rester sous cette formule pendant toute la saison sportive pour toutes les compétitions du niveau départemental au niveau national. Les ententes sportives peuvent participer à tous les championnats et coupes. A chaque constitution d'une entente sportive, il faut déposer une demande sur le formulaire officiel et la transmettre au siège fédéral pour attribution d'un numéro correspondant à la création de l'entente sportive. L'entente sportive constituée est valide pour la saison sportive. Les ententes sportives de Corse et d'outre mer peuvent associer plus que deux clubs.

### ENTENTE SPORTIVE KRAV-MAGA

Saison 2016 – 2017

**ENTENTE SPORTIVE :** « ..... »

(Le nom de l'entente sportive ne doit pas dépasser 13 caractères)

Je soussigné ..... Je soussigné.....

Président(e) du club : ..... Président(e) du club de .....

N° de club ..... N° de club .....

Autorise mon club à constituer une ES avec ..... Autorise mon club à constituer une ES avec .....

Le club : ..... Le club : .....

Fait à ..... Fait à .....

Le ..... Le .....

Signature..... Signature.....

#### Nom et numéro de téléphone du correspondant

Formulaire d'Entente Sportive à adresser au siège fédéral – commission sportive

## ANNEXE n° 3 – LES INFORMATIONS PRATIQUES

Téléchargement de l’affiche de la compétition, de la fiche d’inscription et du règlement de la compétition sur le site officiel de la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées

[www.ffkarate.fr](http://www.ffkarate.fr)

(Onglet Krav-Maga)



***FIN DE CLOTURE DES INSCRIPTIONS : 5 février 2017***

***DATE DE LA COMPETITION : 12 février 2017***

***DEBUT DE LA COMPETITION : 10 heures***

***LIEU : Gymnase halle Carpentier Paris 13<sup>ème</sup>***